

Rabat, le 09/12/2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°17/2014

### L'ONSSA organise en collaboration avec l'Union Européenne un atelier sur la santé végétale et les produits phytosanitaires

L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) organise conjointement avec la Commission Européenne à travers le programme BTSF (Better Training for Safer Food) à Rabat un atelier sur le thème : **"santé végétale et produits phytosanitaires"** du 8 au 12 décembre 2014.

L'atelier, auquel prend part une cinquantaine de participants représentant l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine et la Tunisie, est animé par des experts internationaux et abordera différents thèmes liés à la protection des végétaux, notamment la réglementation européenne en matière d'importation et d'exportation de végétaux et de produits végétaux, la stratégie de lutte intégrée, le contrôle des résidus des pesticides, les analyses de laboratoires, etc. Le programme comporte également des visites d'entreprises agricoles, de laboratoires, et de la Direction du Contrôle de la Qualité au port de Casablanca relevant de l'ONSSA.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur des Contrôles et de la Protection des Végétaux de l'ONSSA a souligné la pertinence de cet atelier qui représente un cadre privilégié de concertation et d'échange entre les participants sur un sujet à la fois d'actualité et de préoccupation commune. De son côté, le représentant de la délégation de l'Union Européenne à Rabat a rappelé les liens étroits de coopération entre le Maroc et l'UE, et a cité à ce propos la mise en œuvre prochaine du jumelage institutionnel dont bénéficie le Maroc, sur le contrôle des produits phytopharmaceutiques.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme « BTSF », de l'Union Européenne, géré par la Direction Générale de la santé des consommateurs de la Commission Européenne (DG SANCO) auquel le Maroc participe activement en tant que partenaire de l'UE, bénéficiant du **« Statut Avancé »**. Conçues pour les agents des autorités compétentes des États membres de l'UE impliqués dans les contrôles officiels, ces formations sont souvent élargies à d'autres pays, y compris les pays en voie de développement, afin de garantir la bonne connaissance des normes et des exigences d'importation européennes.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Contact : M. Abderrahman Hansal

Tél : 06 73 99 78 38

[www.onssa.gov.ma](http://www.onssa.gov.ma)